

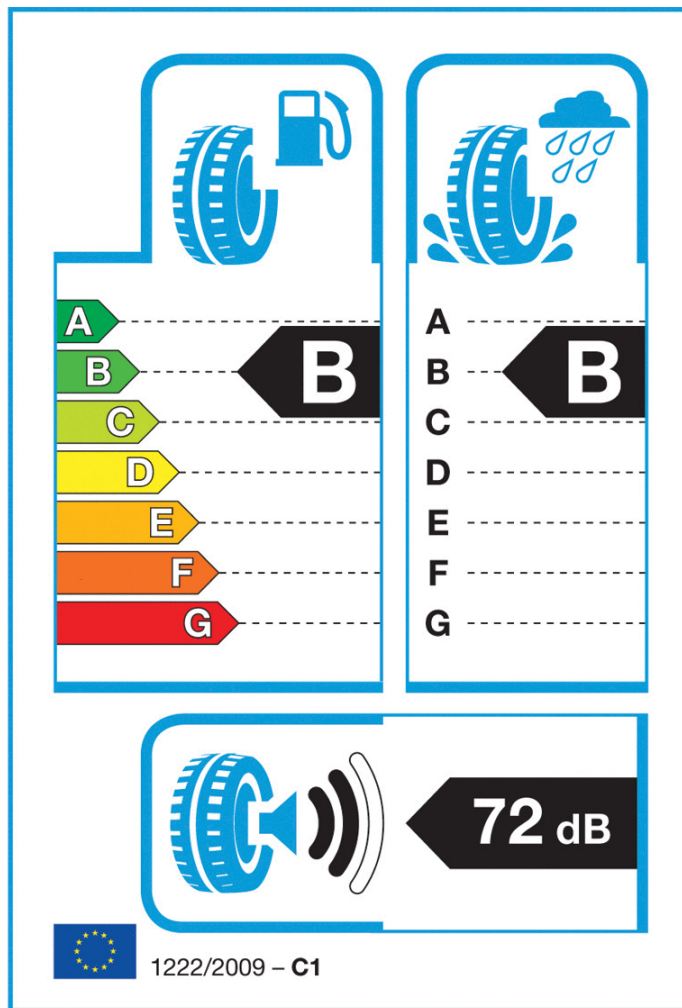
▼B

ANNEXE II

MODÈLE DE L'ÉTIQUETTE

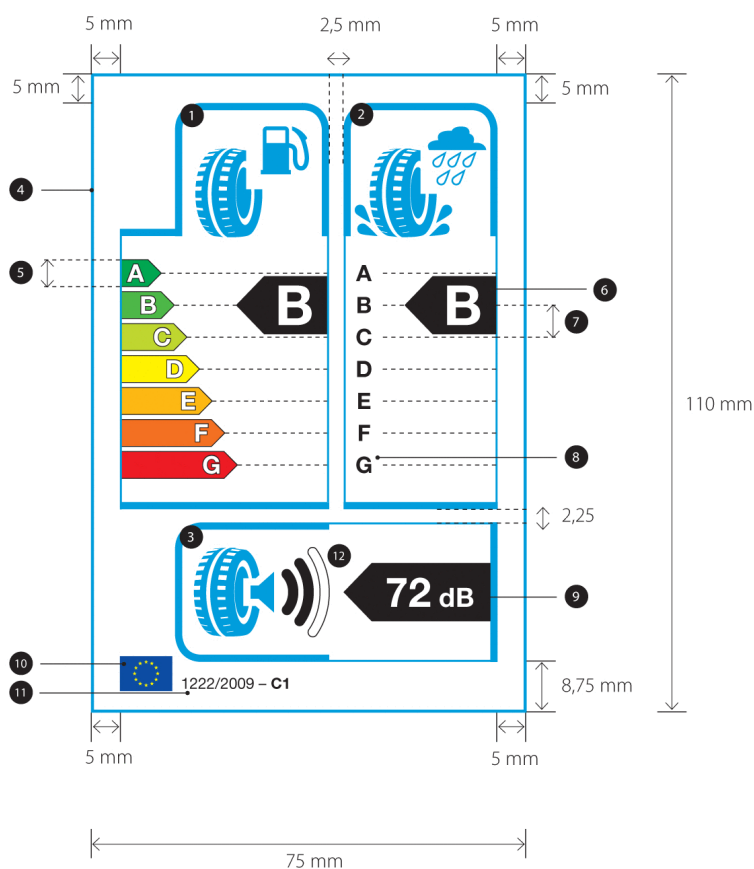
1. Présentation de l'étiquette

- 1.1. L'étiquette visée à l'article 4, paragraphe 1, et à l'article 5, paragraphe, 1 doit être conforme à l'image ci-après:



▼ **B**

1.2. L'image suivante indique les spécifications applicables à l'étiquette:



1.3. L'étiquette doit avoir au moins 75 mm de large et 110 mm de haut. Lorsque l'étiquette est imprimée dans un format plus grand, son contenu doit néanmoins demeurer proportionné aux spécifications ci-dessus.

1.4. L'étiquette doit satisfaire aux prescriptions suivantes:

- a) Les couleurs sont le cyan, le magenta, le jaune et le noir, et sont indiquées selon l'exemple suivant: 00-70-X-00: 0 % cyan, 70 % magenta, 100 % jaune, 0 % noir.
- b) Les numéros indiqués ci-après font référence aux légendes figurant au point 1.2:

❶ *Efficacité en carburant*

Pictogramme: largeur: 19,5 mm, hauteur: 18,5 mm – trait du cadre du pictogramme: 3,5 pt, largeur: 26 mm, hauteur: 23 mm – cadre pour le classement: trait: 1 pt – extrémité du cadre: trait: 3,5 pt, largeur: 36 mm – couleur: X-10-00-05.

❷ *Adhérence sur sol mouillé*

Pictogramme: largeur: 19 mm, hauteur: 19 mm – cadre pour le pictogramme: trait: 3,5 pt, largeur: 26 mm, hauteur: 23 mm – cadre pour le classement: trait: 1 pt – extrémité du cadre: trait: 3,5 pt, largeur: 26 mm – couleur: X-10-00-05.

❸ *Bruit de roulement externe*

Pictogramme: largeur: 14 mm, hauteur: 15 mm – cadre pour le pictogramme: trait: 3,5 pt, largeur: 26 mm, hauteur: 24 mm – cadre pour la valeur: trait: 1 pt – extrémité du cadre: trait: 3,5 pt, hauteur: 24 mm – couleur: X-10-00-05.

▼ B

- ④ *Bord de l'étiquette*: trait: 1,5 pt – couleur: X-10-00-05.
- ⑤ *Échelle de A à G/Flèches*: hauteur: 4,75 mm, espace interflèches: 0,75 mm, trait noir: 0,5 pt – couleurs:
 - A: X-00-X-00,
 - B: 70-00-X-00,
 - C: 30-00-X-00,
 - D: 00-00-X-00,
 - E: 00-30-X-00,
 - F: 00-70-X-00,
 - G: 00-X-X-00.

Texte: Helvetica Bold 12 pt, 100 % blanc, contour noir: 0,5 pt.

- ⑥ *Classement*
 - Flèche*: largeur: 16 mm, hauteur: 10 mm, 100 % noir.
 - Texte*: Helvetica Bold 27 pt, 100 % blanc.
- ⑦ *Lignes dans l'échelle*: trait: 0,5 pt, intervalle entre les lignes pointillées: 5,5 mm, 100 % noir.
- ⑧ *Texte de l'échelle*: Helvetica Bold 11 pt, 100 % noir.
- ⑨ *Valeur mesurée du bruit de roulement externe*
 - Flèche*: largeur: 25,25 mm, hauteur: 10 mm, 100 % noir.
 - Texte*: Helvetica Bold 20 pt, 100 % blanc.
 - Texte de l'unité*: Helvetica Bold 13 pt, 100 % blanc.
- ⑩ *Logo UE*: largeur: 9 mm, hauteur: 6 mm.
- ⑪ *Référence au règlement*: Helvetica Regular 7,5 pt, 100 % noir.
 - Indication de la classe de pneumatique*: Helvetica Bold 7,5 pt, 100 % noir.
- ⑫ *Classe de bruit de roulement externe* telle qu'indiquée à la partie C de l'annexe I: largeur: 8,25 mm, hauteur: 15,5 mm – 100 % noir.

c) Le fond doit être blanc.

1.5. La classe de pneumatique (C1 ou C2) doit être indiquée sur l'étiquette au format prescrit sur l'image du point 1.2.

2. Autocollant

- 2.1. L'autocollant visé à l'article 4, paragraphe 1, et à l'article 5, paragraphe 1, se compose de deux parties: i) une étiquette imprimée selon le modèle décrit au point 1 de la présente annexe et ii) un espace pour la marque commerciale, imprimé selon les spécifications décrites au point 2.2 de la présente annexe.
- 2.2. Espace pour la marque commerciale: Les fournisseurs doivent ajouter sur l'autocollant, en plus de l'étiquette, leur nom commercial ou marque commerciale, la gamme de pneumatiques, la dimension du pneumatique, l'indice de charge, l'indice de vitesse et d'autres spécifications techniques; la couleur, le format et l'agencement de ces indications sont libres pour autant qu'ils n'atténuent pas ni ne perturbent la perception des indications de l'étiquette définie au point 1 de la présente annexe. La surface totale de l'autocollant ne doit pas excéder 250 cm² et sa hauteur totale ne doit pas dépasser 220 mm.